



# LES AVETTES

## RUCHER PARTAGE DE CYSOING

### Association pour la promotion de l'apiculture et la biodiversité

#### Un « *Rucher partagé* » pourquoi ?

L'abeille, agent principal de pollinisation, travaille à l'équilibre et au maintien de la nature. Sentinelle de l'environnement, elle est la garante et le lanceur d'alerte de la qualité de la biodiversité. Le recul de sa présence est si préoccupant pour l'avenir des productions agricoles qu'une journée mondiale de l'abeille a été décidée pour la première fois en 2017.

Cette prise de conscience est déclinée au niveau local. Le *Rucher partagé* vise, en s'inscrivant dans un réseau transfrontalier, le développement de l'abeille noire locale, souche endémique bien adaptée au biotope pévèlois, et donnant un miel savoureux de bonne qualité.

#### Un « *Rucher partagé* », pour qui ?

L'activité au *Rucher partagé* permet une sensibilisation à la biodiversité en direction d'un public multiple. Elle s'exerce en direction des jeunes générations (actions de découverte, projets pédagogiques en lien avec les écoles, présentation...), et de toute personne intéressée par la sauvegarde de l'abeille et de la biodiversité (visite de ruches, de mielleries, conférences...).

La préservation de l'abeille participe à une dynamique vertueuse des collectivités locales (limitation de l'usage de produits phytosanitaires, préservation de friches, *lutte intégrée*<sup>(1)</sup>, installation d'hôtels à insectes, pose de nichoirs, plantations de fleurs et végétaux mellifère...) et d'une agriculture respectueuse des pollinisateurs pour son propre avenir.

#### Un « *Rucher partagé* », comment ?

Le *Rucher partagé* est le support d'une initiation de particuliers désireux d'installer des ruches. L'apiculture, pratique passionnante, nécessite de passer du temps et d'acquérir des savoirs et des connaissances, ce que peut permettre la participation préalable au *Rucher partagé* sur une base d'entraide, de solidarité, d'échange et accompagnement.

#### Contact :

**LES AVETTES - RUCHER PARTAGER DE CYSOING**

**Monsieur Pascal Boileau**

**212 rue Jean Moulin – 59830 Cysoing**

**Tél : 06 88 88 3000 lesavettes@laposte.net**

(1) *Article 3 de la Directive 2009/128/CE : La lutte (ou protection) intégrée est la prise en considération attentive de toutes les méthodes de protection des plantes disponibles et, par conséquent, l'intégration des mesures appropriées qui découragent le développement des populations d'organismes nuisibles et maintiennent le recours aux produits phytopharmaceutiques et à d'autres types d'interventions à des niveaux justifiés des points de vue économique et environnemental, et réduisent ou limitent au maximum les risques pour la santé humaine et l'environnement. La lutte intégrée contre les ennemis des cultures privilégie la croissance de cultures saines en veillant à perturber le moins possible les agroécosystèmes et encourage les mécanismes naturels de lutte contre les ennemis des cultures".*